

Béthel (ou Maison de Dieu El). Au cours du 2ème millénaire, ce fut l'un des principaux sanctuaires cananéens. La Genèse y place le songe de Jacob. L'arche d'Alliance y fut déposée après la conquête par les Hébreux. La ville fut choisie par Jéroboam comme centre religieux pour le Nord après le schisme de 931. Il y eut là un culte du veau d'or, vigoureusement dénoncé par les prophètes. Une des manières de dénoncer ce culte, c'est de le comparer à une prostitution : entre Yahvé et les Baals, vous avez choisi les Baals. C'est pourquoi Dieu vous rejette-ra.

Les signes de richesse sont bien présents. L'intervention en faveur des pauvres aussi. Dans ces trois chapitres, on peut repérer ces signes : palais d'ivoire, vêtements pris en gage, développement de la soldatesque, de la culture de la vigne, multiples évocations de palais. Dans ces mêmes textes on voit les paroles des prophètes en faveur des pauvres et contre les injustices qui se développent : la poussière sur la tête des mal-

heureux, les justes vendus pour de l'argent, les pauvres pour une paire de sandales, les vêtements pris en gage. Ce sont autant d'inégalités repérées et dénoncées par le prophète (8,6). L'esprit du prophète, sensibilisé aux sources des rédacteurs de la Loi (Exode et Deutéronome), ne peut qu'entrer en conflit avec des pratiques sociales éloignées du code de l'Alliance (Ex 19-24 et Dt 12-26) de l'Exode. Pour Amos, Dieu a parlé et nul ne peut taire sa Parole. Relire la première ligne Am 1, 1-2.

Remarque au sujet de l'actualisation. Aujourd'hui, on ne peut pas accuser pour non-respect de la Loi divine des non-croyants. Cela ne signifie pas que les croyants doivent taire leurs convictions, y compris sur les relations sociales. La société a évolué en statuant sur les Droits de l'Homme et du Citoyen, auxquels tout homme est soumis. Le récent débat sur le délit de solidarité référé à la fraternité a obligé à rechercher quelles étaient les fondements de la fraternité.

Prier la Parole

Apprends-nous à changer notre regard.

Ouvre nos yeux sur les réalités de notre monde
Pour que nous les voyions,
Pour que nous ne les méprisions pas,
Pour que nous ne les redoutions pas,
Pour que nous les accueillions
comme un rendez-vous de Dieu.

Donne-nous de savoir apporter,
De savoir recevoir, de savoir demander,
De savoir dire à l'autre le besoin qu'on a de lui.

Apprends-nous à changer notre regard
Sur les certitudes qui nous enferment,
Sur les valeurs qui nous rassurent,
Sur les autres que nous verrouillons
Dans nos jugements tout faits.

Apprends-nous à entrer dans l'avenir,
Non pas à reculons, comme des nostalgiques,
Mais comme dans un avenir
Où Dieu nous attend, où il est déjà visage.

Apprends-nous à écouter,
A reconnaître les besoins de l'autre
comme des Paroles de Dieu
Et à ne pas avoir peur de l'inconnu
qui est visage de Dieu qui vient.

ERIC CHAMBOLLE

N'oubliez pas de faire parvenir vos questions ou découvertes à :
Lire l'Évangile, Maison diocésaine CS61016 – 62008 Arras cedex
ou à hennart-eh@orange.fr - <http://http://arras.catholique.fr/amososee>

Amos, 1-3.

Jugement sur les nations

Zoom 2, 4-13 : *Jugement sur Juda et Israël*

La lecture des textes modernes est basée sur la compréhension des idées qui y sont exprimées. La lecture des textes antiques suppose qu'on décrypte non pas des idées, mais des images. Ainsi en 3,3-8, une succession de questions invite à répondre 'c'est évident' de sorte qu'à la dernière question nous répondons aussi 'c'est évident ! Nous avons été piégés par la succession des images !

Le texte actuel a été retravaillé et rédigé après la fin de l'activité d'Amos : ainsi le tour d'horizon des royaumes, ch. 1-3 : 'pour trois crimes et pour quatre'. Ainsi l'expression 'génisses de Bashan' (4,1), qui évoque les populations riches et l'insouciance, à l'image des troupeaux au Nord-Est du Jourdain. C'est à nous de donner sens aux images. Ne lisons pas trop vite ! Lorsque l'Assyrie fera des carnages dans le pays d'Israël, puis de Juda, les mémoires se souviendront des paroles d'Amos et d'Osée.

Introduction, L'introduction laisse entendre que le prophète ne fait pas partie de la caste sacerdotale : ni prêtre, ni lévite, mais quelqu'un des environs de Bethléem, qui cultive la plaine et s'occupe d'un troupeau. C'est donc un laïc qui lit, dans les événements, les motifs de reproches de Yahvé contre son peuple et l'ensemble des populations. Le livre actuel, avant d'exprimer les reproches faits aux habitants du Royaume du Nord (Israël, Samarie et Béthel), commence par faire un tour d'horizon à l'encontre des nations et des tribus qui entourent Israël. Relisez les noms avec la carte. Cela ressemble fort à une lecture politique et éthique sur les activités des royaumes environnants. Israël, dernier nommé, est un royaume en plein essor, où les signes de richesse s'amplifient en même temps que les injustices. Or le prophète accuse tous ces royaumes : "Pour trois crimes et pour quatre : de Damas, de Gaza, d'Ashqelôn, de Tyr, d'Edom etc."

Pour lire la succession des reproches, faisons un exercice concret sur papier, en trois colonnes : dans la première colonne, notons les villes ou royaumes désignés. Dans la deuxième colonne, écrivons le reproche, la malversation. Dans la troisième colonne, reportons les sanctions annoncées. Ainsi, voici huit strophes qui condamnent les nations environnantes et, en dernier lieu, Juda et Israël. Constat : pour ces dernières nations, le reproche ne porte pas d'abord sur les violences des faits de guerre, mais sur le non-respect de la Loi qui a fondé le peuple de Dieu au Sinaï (Exode 19-24). Nous la connaissons par son résumé : les dix commandements du décalogue (Ex 20). Cette Loi a été reformulée dans le Deutéronome (Dt 5 puis 12-26), sous le roi Josias, mort en -609. Le reproche est le non-respect de la Loi pour Juda, et l'oppression des pauvres pour Israël. L'exercice ci-dessus fait apparaître des strophes accusatrices différentes concernant Juda et Israël.

Le prophète Amos observe les nations envahissantes et le jeu des alliances, en particulier avec l'Égypte et l'Assyrie. La puissance de Ninive, bien avant Babylone, peut sembler lointaine. Les destructions annoncées apparaissent comme figures de style. Pourtant vingt ans plus tard, la Samarie sera détruite et l'on se souviendra en Juda des annonces des prophètes Amos et Osée : elles se sont réalisées, donc elles étaient justes. Ceci explique l'intérêt porté, à ces paroles. En Juda, c'est cent vingt ans plus tard qu'une semblable menace surgit, avec Nabuchodonosor de Babylone, et la catastrophe finale en 587.

Pour l'instant, en Samarie et à Béthel, frontière entre Nord et Sud, un prophète ose annoncer l'intervention punitive de Yahvé contre le pays pour son infidélité au Dieu de l'Alliance. Tant que le prophète dénonce les méfaits des peuples voisins, passe encore ! Mais voici que l'accusé est le peuple de Dieu : Juda et Israël. Amos est convaincu de transmettre la parole brûlante d'un Dieu qu'il

compare à un lion rugissant : " Le lion rugit : qui ne serait effrayé ? Le Seigneur parle : qui ne prophétiserait ?" (3,8)

Le langage employé suppose un décryptage. Par exemple, savons-nous repérer le crime de lèse-majesté quand il y a le reproche de passer au feu les ossements d'un roi ? Passer sous la herse les vaincus peut évoquer des mœurs guerrières. N'y a-t-il pas eu aux temps modernes des mœurs militaires aussi cruelles ? Comment justifier aujourd'hui les milliers de noyés au fond de la Méditerranée ou les bombardements massifs de quartiers entiers ?

La première leçon à retenir de la lecture des ch. 1 et 2 est que les prophètes d'hier, comme ceux d'aujourd'hui, ne peuvent se taire devant les agissements de la société, devant les exactions politiques de ceux qui se considèrent maîtres des royaumes. Amos ne sépare pas le religieux des attitudes dans la société. L'accusation portée contre Juda et Israël évoque les transgressions et mépris de la Loi de Dieu. Juda et Israël sont nés du choix de Dieu (3,2).

Des croyants d'aujourd'hui voudraient dénoncer les exactions actuelles repérées ; mais il y a difficulté d'expression à cause de la dissociation entre dimension religieuse et agir social, au nom d'une conception restrictive de la laïcité. Il est fait appel au devoir d'humanité, de fraternité. Mgr Xavier Malle,

évêque de Gap, réagit en août 2018 à propos de chrétiens qui ont bloqué le passage de migrants à travers les Alpes ; Mgr Barbarin ou Mgr Gollnisch confirment leur soutien aux chrétiens d'Orient et à l'ensemble des populations persécutées.

Zoom

2, 4-13

Jugement sur Juda et Israël

Les deux derniers oracles concernent Juda et Israël. L'acte d'accusation qui concerne Israël, à qui s'adresse le prophète, est très développé et porte sur trois points : la protection des droits des pauvres (le juste, le pauvre, le faible) ; le respect de la femme (une esclave de la maison n'avait pas droit au respect) ; l'accueil de la vocation particulière de certains membres de la communauté (les nazirs). L'accusation pointe sur les relations sociales dégradées. Les méfaits sont mis en contraste avec les actions de Dieu pour son peuple : rappel de la sortie d'Égypte et conduite vers le pays de Canaan. La formulation passe de la 3ème personne à une relation interpersonnelle :

Vous... moi, ce qui rend les méfaits encore plus scandaleux. C'est la relation à Dieu qui est entachée.

En hébreu, plusieurs mots différents sont utilisés pour évoquer les pauvres : 1. L'homme en état de besoin ; 2. L'homme d'apparence chétive et amaigri par les privations ; 3. L'homme qui se courbe sous la contrainte des puissants ; 4. Le juste innocent. L'allusion au vêtement pris en gage évoque le concret d'une existence. Au siècle dernier on parlait encore d'objets "engagés chez mon oncle" "mont de piété". Au livre de l'Exode, il est rappelé que le vêtement pris en gage doit être rendu le soir au nécessiteux qui en a besoin pour la nuit (Ex.22,25).

Exercice sur les chapitres 1 et 2

	Nations/ royaumes	Crimes dénoncés	Châtiments annoncés
1, 3-5	Damas	Dévastation cruelle de Galaad.	Incendie et destruction de Damas et de ses palais.
1, 6-9	Gaza	Déportation d'esclaves à Edom.	Incendie des murs de Gaza et de ses palais.
1, 9-10	Tyr	Déportation d'esclaves à Edom.	Incendie des murs de Tyr et de ses palais.
1, 11-12	Edom	Agression de leurs frères.	Incendie de la capitale et de ses palais.
1, 13-15	Ammon	Atteinte aux femmes de Galaad enceintes.	Incendie de la capitale et des palais.
2, 1-3	Moab	Crémation des os du roi d'Edom.	Incendie de Moab et de ses palais.
2, 4-5	Juda	Non-respect des décrets de Yahvé.	Incendie de Juda et des palais de Jérusalem.
2, 6-16	Israël	Oppression des pauvres.	Jugement irrévocable d'Israël qui ne pourra s'échapper.

Pour aller plus loin

A cause de trois, même de quatre : formule de style qui laisse entendre que la coupe est pleine. Cette formule répétée laisse entendre qu'un travail de mise en forme a été effectué qui rassemble les oracles du prophète.

Les sanctuaires autour de Jérusalem. Amos a dû vivre dans l'entourage des lieux de culte qui ont accueilli l'arche d'Alliance. C'est dire qu'il a connu les traditions héritées et colportées aux premiers temps de l'installation en Canaan. On

ne connaît pas grand-chose de cette installation. Les livres de Josué, des Juges, de Samuel, évoquent tel et tel épisode de cette période. Dans le texte d'Amos, il y a plusieurs fois retour aux origines, à la sortie d'Égypte : "J'ai détruit devant eux les Amoréens... Et moi, je vous ai fait monter du pays d'Égypte, je vous ai conduits quarante ans dans le désert" (Am, 2, 9-10). "Je vous ai choisis parmi toutes les familles de la terre" (Am 3,2). Il y a là les fondements de ce qui deviendra la théologie de l'élection d'Israël par Dieu. (Cf. Mon bien aimé avait une vigne, Isaïe 5).